



Task Force de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM sur la pêche et l'aquaculture

CAHIER DES CHARGES

L'Assemblée Générale de la Commission Interméditerranéenne a approuvée le 30 juin dernier le lancement d'une Task Force *ad hoc* ayant pour but de promouvoir la compétitivité et la durabilité des secteurs de la pêche et de l'aquaculture en Méditerranée. Les travaux de la Task Force se feront dans le cadre du groupe de travail "Transports et Politique Maritime Intégrée" de la Commission Interméditerranéenne.

Ce document contient une liste non-exhaustive de problématiques qui seront traitées par la Task Force de la Commission Interméditerranéenne. Il reprend également une liste d'initiatives susceptible d'être mises en place au cours des deux prochaines années.

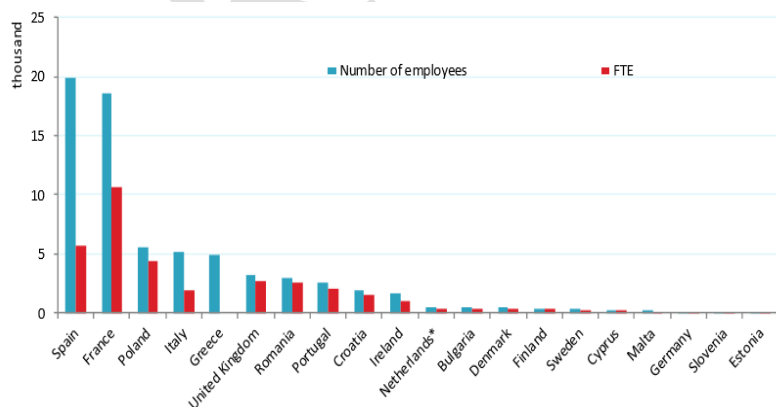
CONTEXTE GÉNÉRAL

Depuis 1970, la Politique Commune de la Pêche (PCP) et son instrument financier, le Fond Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP), régulent aussi bien l'exploitation des stocks de poissons de l'UE que la production de l'aquaculture en Europe. La PCP vise à garantir une pêche et une aquaculture durable tant du point environnemental qu'économique et social, ainsi que génératrice d'une alimentation saine pour les citoyens de l'UE.

La pêche et l'aquaculture jouent un rôle socio-économique essentiel en Europe en garantissant emplois, développement et croissance dans les territoires. À titre d'exemple:

Selon les dernières données disponibles, la flotte de pêche¹ de l'UE:

- enregistrait en 2014 une marge bénéficiaire nette de 10,6% (sans compter la Grèce);
- employait directement 149 195 pêcheurs en 2013, soit 110 096 emplois à plein-temps (sans compter Chypre pour ces deux chiffres). Plus précisément, les flottes de 5 États Membres employaient 77% du total des pêcheurs de l'UE : 22% pour la flotte espagnole, 18% pour la flotte italienne, 17% pour la grecque, 12% pour le Portugal et 8% pour le RU (8%);
- générait 6.862 milliards d'euros de recette en 2013 : sans la Grèce (données non communiquées) et sans la Bulgarie, Chypre et Malte (données considérées comme peu fiables). Ce montant correspond à des ventes de poissons pour une valeur



d'affaires) provenant du secteur de l'aquaculture de l'UE28 était de 4.365 millions d'euros en 2012.

	GVA to revenue (%)	Gross profit margin (%)	Net profit margin (%)
BEL	42.8	8.7	3.4
BGR	49.0	0.9	28.1
CYP	10.7	1.5	22.1
DEU	52.8	17.6	4.8
DNK	61.8	34.0	9.6
ESP	52.4	22.0	16.5
EST	68.2	26.7	11.2
FIN	39.4	18.3	21.3
FRA	49.5	12.8	4.7
GBR	47.9	25.2	18.3
GRC	24.1	27.8	31.2
HRV	47.9	17.9	20.3
IRL	52.4	27.0	15.4
ITA	55.9	27.4	6.7
LTU	14.4	5.2	1.9
LVA	35.5	20.2	11.7
MLT	45.0	7.3	33.5
NLD	46.8	18.5	7.1
POL	45.2	12.7	1.8
PRT	64.5	27.3	10.9
ROU	60.4	18.1	5.4
SVN	82.5	49.0	35.7
SWE	48.1	19.1	0.7
EU excl. GRC	51.5	21.9	10.6
% Δ to 2013	5.8%	13.6%	45.6%

de 6.736 milliards d'euros et à des revenus hors pêche de 127 millions d'euros.

L'Aquaculture² représente plus de 20% du total de la production de poisson de l'UE, avec une production d'environ 1.2 millions de tonnes et d'une valeur de 4 milliards d'Euros.

On estime que le secteur de l'aquaculture au sein de l'UE28 emploie directement 80 000 travailleurs

La valeur totale des ventes (chiffre

¹ Rapport annuel 2016 sur la flotte européenne, Comité scientifique, technique et économique de la pêche (CSTEP)

² La performance économique du secteur de l'aquaculture Européenne (CSTEP 14-18).

Toutefois, malgré cette vue d'ensemble plutôt, le secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE doit aujourd'hui répondre à la fois à des défis environnementaux et à des conditions économiques et sociales.

Et, dans ce contexte, les secteurs de la pêche et de l'aquaculture en Méditerranée apparaissent particulièrement vulnérables.

Par exemple, selon les dernières études disponibles³, et contrairement aux informations recueillies dans les autres bassins de l'UE (par ex. en Mer du Nord et en Mer Baltique), une partie des stocks de poissons en Méditerranée semblent être surexploités.

Au-delà du problème de surpêche, l'industrie de la pêche en Méditerranée présente de faibles niveaux de viabilité financière. En effet, selon les dernières données⁴, 3 des 8 flottes méditerranéennes (Espagne, Italie et Slovénie) enregistrent des marges bénéficiaires nettes tandis que la France, Chypre, la Croatie, la Grèce et Malte ont subi des pertes nettes.

	Live weight of landings	as a % of total landed weight	Value of landings	as a % of total landed value	Revenue	Labour costs	Energy costs	Gross Value Added	GVA to revenue	Gross profit	Gross profit margin	Net profit	Net profit margin	Average GVA	GVA per FTE					
	(K tonnes)	(%)	(K €)	(%)	(K €)	(K €)	(K €)	(K €)	(%)	(K €)	(%)	(K €)	(%)	(K €)	(K €)					
Mediterranean Sea and Black Sea	BGR	7,897	100%	4,334	100%	5,488	2,736	1,508	2,687	49.0	-	48	-	0.9	-	1,543	-	28.1	2.4	5.0
	CYP	1,237	94%	6,819	91%	6,812	668	1,927	937	13.8	269	4.0	-	5,090	-	74.7	1.1	1.3		
	ESP	77,063	8%	249,400	12%	334,044	149,799	66,119	189,481	56.7	37,025	11.2	13,203	4.0	77.1	26.6				
	FRA	13,837	3%	56,142	5%	73,249	31,215	16,226	32,600	44.5	1,386	1.9	-	7,371	-	10.2	26.9	33.5		
	HRV	79,408	100%	60,841	100%	76,479	22,785	19,194	36,596	47.9	13,811	18.1	-	10,934	-	14.3	13.5	17.0		
	ITA	176,778	100%	813,320	100%	824,161	234,964	221,711	460,958	55.9	225,994	27.4	57,391	7.0	39.9	22.3				
	MLT	2,401	100%	10,453	100%	11,670	6,103	2,702	5,251	45.0	-	852	-	7.3	-	4,651	-	39.9	7.4	4.7
	ROU	2,200	100%	2,458	100%	2,458	1,041	554	1,485	60.4	445	18.1	135	5.5	12.1	39.2				
	SVN	254	100%	1,277	100%	2,741	918	232	2,261	82.5	1,343	49.0	1,012	36.9	24.8	28.2				
	GRC	47,642	100%	278,651	100%	282,544	280,542	182,181	-126,698	-	44.8	-407,240	-	144.1	-477,999	-	169.2	-	9.3	-

Pour ce qui est de l'aquaculture méditerranéenne, bien que sa réalité socio-économique soit différente de celle du secteur de la pêche, elle nécessite des interventions structurelles pour d'améliorer sa compétitivité au sein dans le marché de la pêche européenne.

En ce sens, des efforts doivent être faits sur la performance technique et pour le passage d'une croissance orientée sur la production vers une approche orientée sur le marché et les besoins du consommateur.

De plus, les pays européens de la Méditerranée doivent faire face à un problème spécifique lié au manque de crédits disponibles en raison de la crise financière. Un problème majeur pour ces pays et un obstacle considérable pour le développement futur du secteur de l'aquaculture.

PRIORITÉS TECHNIQUES ET POLITIQUES POUR LA COMMISSION INTERMÉDITERRANÉENNE DE LA CRPM

La Task Force « Pêche et aquaculture » a pour objectif de répondre aux défis mentionnés ci-dessus et de promouvoir le développement durable du secteur de la pêche et de l'aquaculture en Méditerranée. Ses travaux se feront en étroite collaboration avec ceux du secrétariat général de la CRPM et des groupes de travail thématiques des différentes commissions géographiques de la CRPM, dans le cadre politique de l'agenda maritime de la CRPM.

La Task Force de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM favorisera ainsi les synergies entre les membres de la Commission Interméditerranéenne afin de:

- **SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DE LA PCP**

A cet égard, la Task Force de la Commission Interméditerranéenne se focalisera en particuliers sur les questions suivantes:

- Favoriser la sélection des bonnes pratiques et des équipements de pêche;
- Rendre obligatoire le débarquement de l'ensemble des captures et la gestion des déchets ;

³ Comité scientifique, technique et économique de la pêche (CSTEP)– Evaluation Méditerranéenne partie 1 & 2, Rappt EUR 27758 EN.
⁴ Rapport annuel 2016 sur la flotte européenne, Comité scientifique, technique et économique de la pêche (CSTEP)

- Exploiter les stocks de poisson en Méditerranée au-dessus des niveaux qui permettent d'obtenir le Rendement Maximal Durable (RMD);
- Concevoir et mettre en place des plans de gestion pluriannuels aux niveaux national et local;
- Introduire des quotas et/ou d'autres instruments de gestion des stocks pour les pêcheries commerciales en Méditerranée;
- Diversifier les activités liées à la pêche (par ex. avec la pêche et le tourisme, etc.);
- Sur la dimension internationale de la PCP: partager un agenda avec les pays non membres de l'UE (l'ensemble de la Méditerranée, et en particulier les Balkans, la Tunisie et le Maroc);
- Favoriser le développement de l'aquaculture "bio";
- Améliorer l'innovation et le développement technologique dans le domaine de l'aquaculture;
- Mettre en avant la gestion conjointe et les avantages économiques des aires marines protégées (AMP) de Méditerranée;
- Mettre en avant la gouvernance multi-niveaux et le rôle des gouvernements régionaux en Méditerranée dans la régionalisation de la PCP.

• **RENFORCER LE SOUTIEN FINANCIER POUR LES SECTEURS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE**

Dans ce contexte, la Task Force de la Commission Interméditerranéenne se focalisera plus précisément sur:

- L'état d'avancement des investissements publics et privés en faveur du secteur de la pêche et de l'aquaculture en Méditerranée. À cet égard, une attention particulière sera portée à l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'identification des bonnes pratiques du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP);
- Les synergies avec les Fonds Structuels européens (par ex. les liens avec les stratégies de spécialisation intelligente et les fonds FEDER/FSE);
- Le rôle joué par les instruments financiers.

• **PROMOUVOIR LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE DANS LES STRATÉGIES ÉMERGENTES ET LES INITIATIVES MEDITERRANÉENNES (en particulier via EUSAIR et le programme Med Occidentale)**

Dans cette perspective, la Task Force de la Commission Interméditerranéenne se focalisera plus particulièrement sur :

- La coopération transnationale et transfrontalière;
- La conception de projets macro-régionaux ou de projets pilotes;
- L'identification de bonnes pratiques.

• **CONCEVOIR ET METTRE EN OEUVRE DES PROJETS TRANSNATIONAUX ET TRANSFRONTALIERS**

À cet égard, la Task Force de la Commission Interméditerranéenne soutiendra les échanges techniques entre les Régions de la Commission Interméditerranéenne afin de permettre la capitalisation de leurs expériences et la construction d'initiatives/approches communes permettant aux acteurs méditerranéens de relever les défis de la Méditerranée dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture. La Task Force mettra plus précisément en avant la création et l'application de propositions de projets en lien avec les programmes européens et méditerranéens suivants :

- Les programmes INTERREG V B (par ex. MED et ADRION) et ENI CBC en priorité;
- INTERREG V A et C;
- Les programmes de l'IAP;
- ERASMUS +;
- HORIZON 2020.

• **RENFORCER L'ÉDUCATION ET LA FORMATION POUR LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE**

Sur ce point et en lien avec l'initiative Vasco da Gama de la CRPM, la Task Force fera la promotion du développement d'analyses et d'études sur la situation de l'éducation et de la formation dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture. Les résultats obtenus seront utilisés afin d'actualiser les services de formation et d'éducation existants et/ou d'en concevoir et d'en mettre en œuvre de nouveaux plus innovants.